



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

***Formulaire d'attestation du respect de la
réglementation thermique au dépôt de la demande de
permis de construire***

***(uniquement dans le cas d'une opération dont
la date de dépôt de PC est supérieure ou égale au 1/1/2015)***

Formulaire d'attestation du respect de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire

Je soussigné : Groupe CETAB

représentant de la société

situé à :

Adresse			
Code postal		Localité	

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre(*), si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

Bâtiment IRM Hôpital Femme-Mère-Enfant

Située à :

Adresse	8 avenue Dominique Larrey		
Code postal	87000	Localité	Limoges

Référence(s) cadastrale(s) : 000NO1056

Coordonnées du maître d'œuvre (optionnel) : -

Adresse	-		
Code postal	-	Localité	-

Atteste que :

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 2 : L'opération de construction suscitée respecte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification de la disposition 2.

(*) Au sens du présent document, par maître d'œuvre, on entend : architecte, bureau d'études thermiques, promoteur ou constructeur.

Extension IRM

DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE

Chapitre 1 : Données administratives

Surface du bâtiment

Valeur de la surface thermique au sens de la RT (S_{RT}) en m^2	389.40
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m^2 (<i>maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation</i>)	0.00
Valeur de la S_{RT} en m^2 du bâtiment existant (<i>dans le cas des extensions ou surélévation</i>)	21120.00

Chapitre 2 : Exigences de résultat

Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio :	213.30	Bbio _{max} :	216.00
Bbio $\leq$ Bbio _{max} :			OUI

Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	OUI
Autres (<i>préciser</i>)	NON

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le :

15/12/2025

GROUPE CETAB

Signature de M. le Professeur Lannelongue - Bât D
BP 80033 - 33041 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 10 41 20

